



Notre Syndicat **C**  
**G**  
**S**  
**P**



Suite au reportage de la RTBF relatif à la double tarification pour avoir un rendez-vous plus rapide au C.H.R. Citadelle, la C.G.S.P exprime son opposition la plus totale face à une telle pratique qui va totalement à l'encontre des valeurs du service public.

La C.G.S.P. ne manquera pas d'interpeler à ce sujet les autorités compétentes en exigeant des réponses.

De plus en plus régulièrement, la C.G.S.P. doit se battre pour rappeler à l'autorité compétente les valeurs du service public qui lui sont propres.

*"Un hôpital pour tous, la santé pour chacun".*

La C.G.S.P. rappelle que :

*Un hôpital public n'est pas une entreprise comme les autres. Il est du devoir de l'hôpital de répondre aux besoins médicaux de toutes les catégories de population. Au CHR, l'accès à tous aux soins de santé est un droit et **l'égalité de traitement un devoir**. L'hôpital n'opère pas de distinction sur base des revenus, de l'assurabilité, des convictions philosophiques, religieuses ou culturelles des patients.*

La C.G.S.P. mettra tout en œuvre pour que la définition ci-dessus, reprise dans les valeurs du C.H.R. Citadelle, ne reste pas lettre morte.

André TOTH  
0496/25.51.89

PRESIDENCE C.H.R. C.G.S.P. Admi